



Organisé en deux temps forts chaque année (printemps/été et automne/hiver), *Manger comme on sème*, le festival des 4 saisons a pour ambition de mobiliser les citoyens autour des grands enjeux de l'agroécologie et de l'alimentation durable. À travers cette manifestation saisonnière, les collectivités du bassin de vie montpelliérain — Montpellier Méditerranée Métropole, Pays de l'Or Agglomération, Grand Pic Saint-Loup et Pays Cœur d'Hérault — s'unissent pour mettre en lumière la richesse et la diversité des initiatives portées par les acteurs locaux du système alimentaire durable.

Le festival s'adresse à tous et toutes, quel que soit l'âge ou le niveau de connaissance. La programmation est conçue pour valoriser les initiatives locales autour de l'agriculture et de l'alimentation portées par les communes, les collectivités, les associations, les agriculteurs, etc. et mettre en lumière la dynamique et l'innovation à l'œuvre dans ces domaines. Le festival entend également diversifier les propositions d'animations à destination d'un public toujours plus large, parce que chaque habitant a un rôle à jouer dans la transition.

La **FR CIVAM Occitanie**, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, coordonne et recense l'ensemble des actions menées sur les territoires partenaires à ces occasions.

Depuis ses débuts, grâce à la formidable énergie des acteurs territoriaux, le festival a pu programmer des centaines d'actions mettant en avant la diversité des approches en matière d'agroécologie et d'alimentation durable. **En 2025, ce sont 181 activités menées par 112 porteurs de projet qui ont réunis : paysans, chercheurs, associations, citoyens engagés...** Tous ont su mêler convivialité, plaisir, partage et engagement à travers des visites de fermes, conférences, animations sur les marchés, festivals, ateliers scientifiques, ateliers culinaires, expositions, concerts, projections, repas solidaires, jeux intergénérationnels, etc. Ces événements ont permis d'aborder des sujets clés, de susciter des apprentissages joyeux et de révéler l'énergie créative des porteurs de projets (Bilan consultable [ici](#)).

Vous souhaitez participer à la programmation printemps-été 2026 ? Vous êtes invité à co-construire cette nouvelle édition, qui se tiendra **du samedi 23 mai au dimanche 7 juin 2026**.

Vous souhaitez proposer un événement, une animation, ou valoriser un lieu ? Merci de renseigner [le tableau partagé mis en ligne à cet effet](#) au plus tard le **lundi 9 mars 2026**.

Vous avez une idée, mais pas de lieu ? Ou bien vous disposez d'un lieu sans animation définie ? Pas d'inquiétude : des ressources sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre réflexion ou votre organisation : une **liste non exhaustive de partenaires et de lieux, ainsi qu'une [boîte à idées thématiques](#)**. Ces documents sont disponibles dans [ce drive](#) partagé. **N'hésitez pas à les consulter et à les utiliser !** Et si vous ne trouvez pas votre bonheur, nous sommes là pour vous aider.

Pour toute question, notre équipe reste à votre disposition.

Conditions d'éligibilité :

- Les événements proposés s'engagent à respecter la Charte pour la Transition Agroécologique et l'Alimentation Durable, [disponible ici](#).
- Les événements doivent s'inscrire dans le calendrier proposé.
- Le comité d'organisation pourra proposer des ajustements éventuels (lieu, date notamment) de façon à harmoniser le programme.
- Ne rentrent pas dans le cadre de *Manger comme on sème* les événements qui seraient proposés à des fins purement commerciales ou qui ne présenteraient pas la rigueur scientifique qui peut être attendue d'un événement public. Pour s'en assurer, la FR CIVAM Occitanie pourra prendre contact avec les organisateurs d'événements et examiner leurs références.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser tout événement qui ne remplirait pas les conditions d'éligibilité.

Points techniques :

- Les organisateurs d'événement sont invités à diffuser les informations concernant la manifestation *Manger comme on sème, le festival des 4 saisons* dans leurs propres réseaux afin de maximiser sa portée (réseaux sociaux, newsletter, liste de diffusion...).
- Une fois la relecture effectuée, les organisateurs d'événements s'engagent à maintenir leurs projets sans modifications dans la mesure du possible et à prévenir la FR CIVAM Occitanie en cas d'annulation ou de report. Ils sont tenus de rediriger le public qui se rendrait sur les lieux de l'événement annulé, afin de ne pas le laisser sans information (affichette ou autre).
- Les organisateurs des événements sont seuls responsables des activités qu'ils proposent et notamment du respect des obligations sanitaires propres à chacune d'entre elles.

**Date limite de réception des propositions pour l'édition
printemps-été : lundi 9 mars 2026.**

Inscrivez vos propositions sur [ce tableau partagé](#).

Pour toute question, nous vous invitons à contacter Juliette Dauphin :
mangercommeonseme@civam-occitanie.fr / **07 52 06 13 01**

